

# Au fil du Canal...Roubia

## Bulletin Municipal Janvier/octobre 2021



### CONSEILS MUNICIPAUX

#### ➤ 2 JUIN 2021

- Versement d'une subvention de 100€ à l'Association des Jardins Familiaux** qui n'avait pas été versée lors du vote du budget
- Déplacement du bureau de vote pour les élections départementales et régionales au gymnase** afin de respecter les consignes sanitaires dans le cadre d'un double scrutin pour des raisons sanitaires
- Rythmes scolaires** : maintien de la dérogation pour la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
- Choix de l'entreprise qui réalisera le City Stade** : 2 offres étaient soumises aux élus, le choix s'est porté sur l'entreprise AGORESPACE qui a réalisé de nombreux city stade, dont celui de Canet d'Aude qui correspond à nos attentes pour un coût global TTC de 56000€ dont 25850€ de subvention (55%).
- Modification du tableau des effectifs** : création d'un poste d'adjoint administratif sur emploi permanent au 1/9/2021 du fait de l'absence prolongée de la secrétaire de mairie titulaire et de la nécessité de renforcer le secrétariat au vu de la charge de travail qui ne permet pas à un seul agent d'y faire face.
- Revente du camion communal** : désignation de l'attributaire, le camion est vendu à Occitanie VO pour 2500€

#### ➤ 8 SEPTEMBRE 2021

#### -**Trésor Public : mise en place du paiement électronique en ligne PayFIP**

Signature d'une convention avec le trésor public pour que les usagers disposent de la possibilité de payer leur facture d'eau ou leurs impôts locaux par carte bancaire ou par virement unique en ligne.

La direction départementale des finances publiques nous informe aussi de son offre de service « paiement de proximité » permettant aux usagers depuis 1 an de payer leurs factures auprès des buralistes partenaires agréés, 69 buralistes audois font partie du réseau. A noter que seules les trésoreries de Carcassonne et Narbonne restent habilitées à encaisser les numéraires. Sinon le paiement doit être effectué par chèque, carte bancaire ou en ligne (payfip), à défaut ils seront orientés vers les buralistes.

La mise en place de la convention PAYFIP permettra de pallier en partie à la disparition d'un service rendu jusqu'à ce jour par la trésorerie de Lézignan.

#### -**CCRLCM : approbation du rapport sur la qualité et le prix du service public de prévention et de gestion des déchets 2020**

La collecte est assurée en régie par les agents de la CCRLCM (pour 33133 habitants) et le traitement a été transféré au Covaldem (377 communes, 240000 habitants), 17 044 tonnes de déchets collectés : 57% d'ordures ménagères, 30% en déchetteries, 13% dans les colonnes de tri soit 295,17 kg par habitant et par an pour les ordures ménagères et 64,26kg par an et par habitant pour les recyclables.

Une optimisation des collectes d'ordures ménagères a été décidée au 1/12/2020, avec un objectif de rationalisation et d'incitation au tri et une réduction du nombre de passage des camions poubelles, de 3 à 2 par semaine à Roubia).

Un débat s'instaure entre les élus à propos du système de collecte des cartons qui n'est pas très opérationnel. Un projet de regroupement des points de collectes, avec mise en place de cache-containers est en réflexion. Il apparaît qu'il faut continuer à faire œuvre pédagogique pour amener les administrés à mieux trier, à se rendre à la déchèterie quand les colonnes de tri sont saturées ou inappropriées, cela reste un travail de longue haleine. De nouveaux containers à ordures ménagères ont été livrés et ils seront installés dans les points ou une saturation des bacs a été constatée.

-CCRLCM ; approbation du rapport sur la qualité et le prix du service de l'assainissement non collectif

-Etat : socle numérique pour les écoles élémentaires, subvention pour la classe de CP de Roubia

Une subvention d'un montant de 2540€ a été attribué à la commune pour financer 70% de la dépense.

Un devis a été demandé à la société PSI 2674,80€, pour une solution complète VPI + portable + installation et support, La livraison, après étude technique préalable par l'employé communal, devrait intervenir dans les prochaines semaines, afin de donner aux élèves concernés un accès au numérique pédagogique.



Rentrée scolaire à la maternelle

-Personnel : embauche d'un adjoint administratif titulaire à temps complet par voie de mutation

-Personnel : renouvellement du CDD pour les services périscolaires

#### ➤ 21 OCTOBRE 2021

-Demandes de subventions 2021 :

-Syden : 1ere tranche de 25000€ de travaux pour la mise aux normes de l'éclairage public

-Département/Etat : suite de l'aménagement de l'espace de loisirs pour les jeunes : achat et installation d'une structure « Araignée » (pour 2023)

**A noter : les jeunes à partir de 16 ans doivent se signaler en mairie pour le recensement à la journée d'appel**

## RETROSPECTIVE DE JANVIER A OCTOBRE 2021

### ETAT CIVIL

#### Mariages

- MARION FERRER & ALEXANDRE GOSSET le 14/06/2021
- JEREMY LUCIA & CHARLOTTE VERGNES le 06/08/2021
- LUCIE LEGOISTRE & JULIEN MONNERET le 14/08/2021
- THIBAUT DOUGNAC & DELPHINE PAJOT le 28/08/2021

#### Décès

- MEJIAS Claudine le 15/02/2021
- BARTHES Carmen le 04/5/2021
- MOURGUES Pierre le 02/06/2021
- MAXIMO Gaston le 01/07/2021
- BONNAUD Georges 27/08/2021
- COULOUMA Jacques le 12 octobre 2021
- Nous avons appris avec tristesse le décès le 15 octobre 2021 de SIMON Michèle, enseignante en maternelle de notre regroupement scolaire

#### Naissances

- Lina ZAPLANA TOURNIER le 1<sup>er</sup> juin 2021
- Rafaël CASTAN le 10 octobre 2021

## RETROSPECTIVE

### RENCONTRES DES ELUS AVEC LA POPULATION

#### ➤ Vœux aux habitants de Roubia

Du fait de la poursuite de la crise COVID 19 les élus ont cherché un nouveau moyen pour vous présenter leurs traditionnels vœux: le 24 janvier 2021 une galette des rois et une boîte de chocolat ont été offertes aux Roubianais qui se sont déplacés à la Mairie, et à ceux ayant signalé qu'ils ne pouvaient se déplacer (+un sac de tri, 2 masques, les vœux du Maire et le rappel des consignes de tri).



#### ➤ Le 9 juillet 2021 les élus vous ont conviés pour faire le point sur les dossiers en cours :

-**pont** : une réunion a eu lieu sur site le 20 juillet 2021 avec le CEREMA, bureau d'étude mandaté pour déterminer les modalités de réhabilitation du pont (le rendu de l'étude est prévu pour la fin de l'année).



Beaucoup de monde pour se pencher sur le sort de notre pont...

A la suite du courrier du Conseil Municipal au Préfet de région relatif au non respect du nouveau plan de gestion du canal à Roubia du fait de la persistance de l'état de dégradation de notre pont, M. Cyrot Laurent, Directeur de projet Canal du Midi, est venu sur place pour coordonner les différents acteurs du dossier (Etat, VNF, DREAL, Bâtiments de France, Département, Région, Commune)



Un camion se présente au bon moment devant M.CIROT et démontre l'étréouesse du pont dans ses usages actuels. Du temps de Riquet, il ne passait sur le pont que des moutons et des charrettes...

-**station d'épuration** : de graves malfaçons ont été reconnues par le fabricant, l'entreprise SEVIGNE. Toutefois les assureurs rechignent à payer les travaux conséquents de réhabilitation quasi complète de notre station. Nous en sommes à ce jour à 3 réunions d'expertise sur site.



Les experts à la station d'épuration...qui recherchent les causes des dysfonctionnements : pourquoi elle n'épure pas suffisamment pour rechercher les responsabilités

-schéma d'assainissement : il est en cours et permettra de mesurer l'état du réseau communal et les travaux qu'il faudra y réaliser,  
 -contrat d'entretien avec l'entreprise NOCEA, qui a connu un grand succès car l'entretien des canalisations privées relève de chaque propriétaire, la commune se chargeant de l'entretien des canalisations publiques. Ce service payant pourra être proposé une fois par an par l'entreprise.

-cimetière : suite à la décision des élus de mettre à plat le fonctionnement du cimetière du fait de sa saturation et du manque de places pour les défunts à venir, plus de 20 situations ont été régularisées. Les familles ont jusqu'au 31/12/2021 pour se faire connaître en mairie. A l'issue de ce délai la commune procèdera au transfert des tombes abandonnées dans l'ossuaire communal.



Vous pouvez vous manifester en mairie jusqu'au 31/12/2021

-schéma d'accessibilité : la commune s'est mise en conformité avec ses obligations (installation d'une main courante à la mairie, création d'une place handicapée au cimetière), mise à jour du plan communal de sauvegarde (une demande de subvention a été déposée auprès du SMAAR pour l'actualiser), convention avec la sécurité civile pour pouvoir faire face à toute crise qui pourrait nous toucher



La main courante a été réalisée avec le concours de notre conseiller municipal Robert Portante

**-zone de stationnement canal :** la commune a souhaité, en coordination avec VNF, reculer la zone de stationnement longue durée pour que les roubianais puissent profiter des tables de pique-nique du bord du canal. Afin de ne pas pénaliser les bateliers, le site de l'ancienne station d'épuration a été débroussaillé par les employés communaux pour proposer une place de parking à chacun d'eux.



Ancienne station d'épuration nettoyée



Les tables de pique-nique pourront être repeintes lors d'une journée citoyenne

L'aménagement de la voie verte Vélo route



**La voie verte**

Une voie verte est une route exclusivement réservée à la circulation des piétons et des véhicules non motorisés (vélos, rollers, trottinettes...). Les voitures, les mobylettes, les motos, les quads, les tracteurs et tous véhicules à moteur y sont strictement interdits de circulation, de stationnement et d'arrêt.

Dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale, une voie verte doit être : accessible au plus grand nombre, sans grande exigence physique et sécurisée. ▶ Facile d'accès : la pente, faible ou nulle, permet l'utilisation par tous les types d'utilisateurs, y compris les personnes à mobilité réduite. ▶ Sécurisé : grâce à sa séparation physique des routes fréquentées par les engins motorisés (voitures, motos...) ▶ Respectueuse de l'environnement, de la culture et du patrimoine des lieux traversés.



Le chemin de halage est situé le long de la berge du canal du Midi pour, à l'origine, permettre à des attelages de remorquer par câble un bateau circulant dans le canal. Pour les vélos, le revêtement des chemins de halage est assez inégal, certains secteurs sont très roulants d'autres plus accidentés peuvent conduire à mettre pied à terre.

**-crèche intercommunale** : l'architecte a rendu ses esquisses, la maquette va pouvoir désormais être établie, le permis de construire sera déposé en décembre 2021. L'appel d'offres aux entreprises sera réalisé au printemps 2022, pour un démarrage des travaux en septembre 2022 et une livraison des travaux en mai/juin 2023.

La crèche est prévue pour 20 enfants mais sera adaptable en fonction de l'âge des enfants accueillis. Un grand soin sera apporté au confort des enfants et à celui des personnels, avec 3 terrasses équipées de pergolas bioclimatiques, protégeant la structure du vent et de la chaleur estivale. Un espace de jeux sécurisé est également prévu en extérieur. Les plans vous seront présentés prochainement.



Le Président de la CCRLCM, André Hernandez présente le projet de la crèche aux élus de l'intercommunalité

**-fibre optique** : les travaux sont en voie d'achèvement



De gros travaux de  
cablage sont  
toujours en cours  
dans le village

**- viticulture** : une subvention a été demandée en 2020 au Conseil Départemental pour installer une nouvelle colonne de remplissage aux normes environnementales (nous attendons toujours la réponse), adhésion au SIVU aire de lavage (la commune a versé la somme de 11000€ au SIVU pour sa contribution aux frais de structure, les chemins communaux (le coût total des travaux a été chiffré à 300000€), des priorités sera à définir.



Le vignoble roubianais a été lourdement frappé par les gelées dans la nuit du 7 au 8 avril, la récolte des vendanges de cette année a ainsi été très faible

**-entretien des bâtiments communaux** :

-école : installation d'une structure de jeux (pendant les vacances de Toussaint du fait d'un retard de livraison, 5000€), d'un chauffage réversible (12756€) et d'outils numériques (2500€). Du fait de la dépose de la chaudière à fioul, un radiateur a été installé dans les toilettes (590.35€)

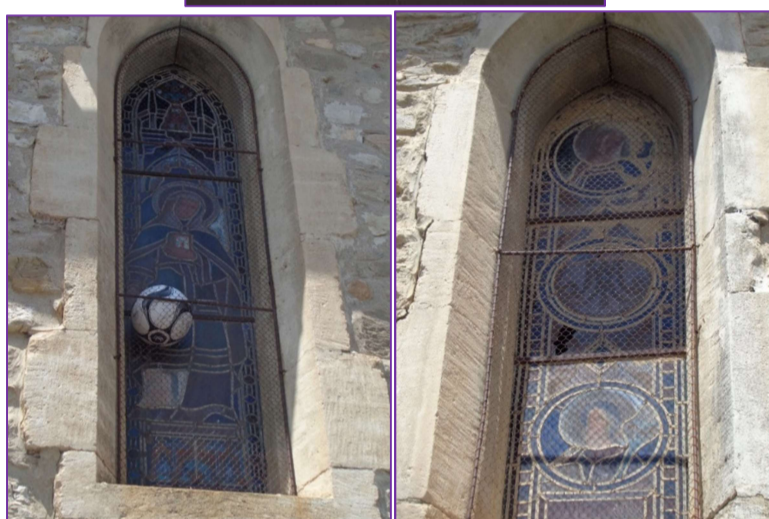


Installation d'un  
chauffage réversible à  
l'école

**-église** : réparation du paratonnerre et réfection d'un pignon du toit de l'église fortement dégradé. L'état des vitraux, moins bien protégés par les grilles vieillissantes et qui ont subi l'assaut de jeux de ballons, nous ont été signalés. Les grilles protectrices seront prochainement changées. Il est rappelé aux enfants que les murs et les fenêtres de l'Église ne constituent pas un terrain de jeux.



Mise aux normes du  
parafoudre



Banc installé devant l'église

**-rafraichissement des salles communales, nouvelle affectation des salles :** les élus ont décidé de mutualiser l'utilisation des salles et de ne plus les réserver à une seule association.

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'espace de loisirs du stade, une nouvelle utilisation des salles a été initiée :

- la MJC a quitté le local de la pétanque qu'elle occupait peu et a pu stocker ses affaires sur la mezzanine de la salle de l'ancien théâtre ;
- la chasse ne disposera plus de la salle des chasseurs et de la salle de découpe à la fin de la saison de chasse 2021-2022. Ainsi, l'ex-salle des chasseurs sera entièrement rénovée, elle disposera d'une cuisine ; cette salle pourra être mise à la location pour les habitants de Roubia et les extérieurs. Dans l'attente, cette salle ne sera pas louée.

Salle Cigalous

Salle de l'Ancien Théâtre

Une cuisine provisoire est installée dans l'ancien local de la MJC, de la vaisselle sera à disposition pour pallier à la fin des couverts jetables



La salle des Cigalous restera réservée aux aînés le jeudi mais deviendra une salle de réunion communale le reste de la semaine, le mobilier a été changé à cet effet (des compléments de mobilier sont en commande).

La salle de l'Ancien Théâtre a été entièrement repeinte en blanc, avec un enduit protecteur contre l'humidité. Elle est occupée régulièrement par l'Association Petit à Petit.

**Vous allez être sollicités pour renommer toutes ces salles : faites-nous part de vos différentes suggestions dès maintenant.**

Tous les travaux de peinture ont été réalisés par les employés communaux, qu'ils en soient remerciés, cela a permis à la commune de faire d'importantes économies.

Le gymnase a été nettoyé des nids d'oiseau et les portes et grilles ont été repeintes.



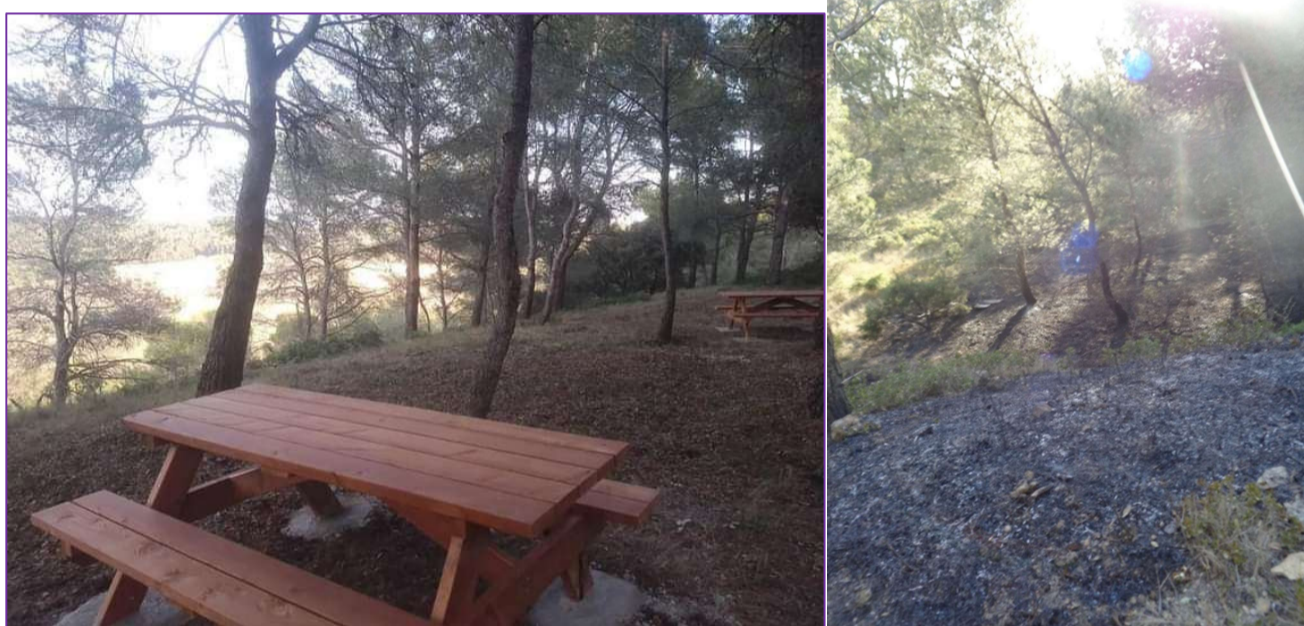
Gymnase

Des tuiles ont été changées sur le toit de la bibliothèque.



Bibliothèque

-installation de tables de pique-nique dans la Clairette (pour un coût de 990€), valorisation de la forêt communale, une opération de débroussaillage sera menée pour éviter les feux de forêt



Incendie à la Clairette

Un feu de forêt s'est déclenché le 5/04 par jour de très grand vent, il a été freiné par l'intervention de courageux roubianais avant l'arrivée des pompiers

-verbalisation électronique : la verbalisation n'intervient que suite à un avertissement sans frais, 6 amendes ont été délivrées pour des défauts de stationnement



-aménagement du parcours touristique, en cours de finalisation, ainsi qu'un dépliant touristique  
 -aire de jeux, city stade, aménagement de l'espace des loisirs et d'un local jeune, celui-ci a été inauguré le 26 août. Réalisé par les employés communaux son coût est de 1867.94€.





**Le local jeune est un lieu ouvert et éclairé permettant aux jeunes de se retrouver à l'abri. Ceux-ci ont été invités à faire des suggestions pour améliorer cette réalisation.**

Une nouvelle table a été installée dans l'aire de jeux enfants et des jeux enfants, pour les petits de 2 à 7 ans ont été installés pour un coût de 1988.96€.



**Après avoir désinstallé l'aire qui n'était plus aux normes de sécurité, les employés communaux ont remonté la table de pique nique et les nouveaux jeux**

**Participants à l'apéritif de l'inauguration**





Préparation de la plateforme du City Stade



LE CITY STADE sera opérationnel la 2<sup>e</sup> semaine des vacances de Toussaint

**-mise en place progressive de l'éclairage public en led** : le diagnostic réalisé par le Syaden met en évidence la vétusté de l'éclairage public, une subvention va être déposée auprès de cet organisme pour sa réhabilitation par tranches pluriannuelles, en 4 ans, (coût global 100000€).

**-installation du CCAS et mise en place d'une aide au permis** : une famille a pu être aidée par le CCAS, par contre nous n'avons pas eu de sollicitation pour l'aide au permis des jeunes (voir règlement sur le site roubia.fr). Le CCAS est à la disposition des roubianais en difficulté sociale et aux jeunes qui souhaitent être aidés pour passer leur permis de conduire.

**L'association PETIT A PETIT** continue à accueillir les familles avec enfants de moins de 6 ans tous les jeudis matin (en ce moment) salle de l'ancien théâtre, dans le cadre de leur Lieu d'accueil Enfants parent (enfants de 0 à 6 ans), espace de jeux et de rencontre, ouvert à tous et gratuit, animé par des professionnelles spécialisées sur les questions liées à l'éducation, la parentalité, pour rompre l'isolement.

**L'atelier sénior** « Coup de pouce connexion » s'est déroulé du 6 septembre au 25 octobre.

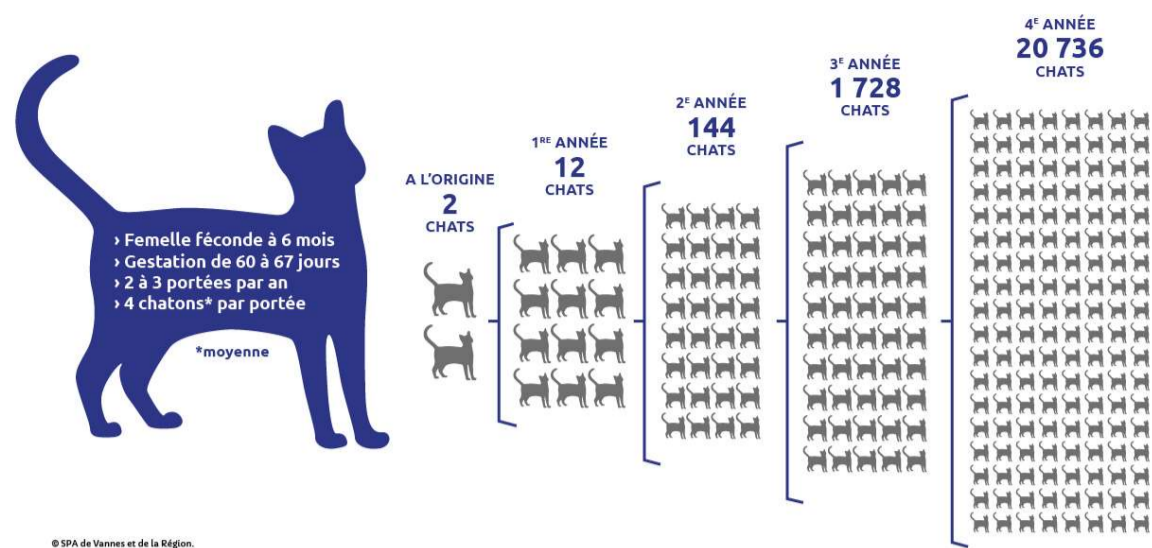
**-propreté, tranquillité publique, stationnement** : 3 points de distribution de sachets pour crottes de chiens sont installés (place de l'Etoile, Mercat, Stade, Coopérative)



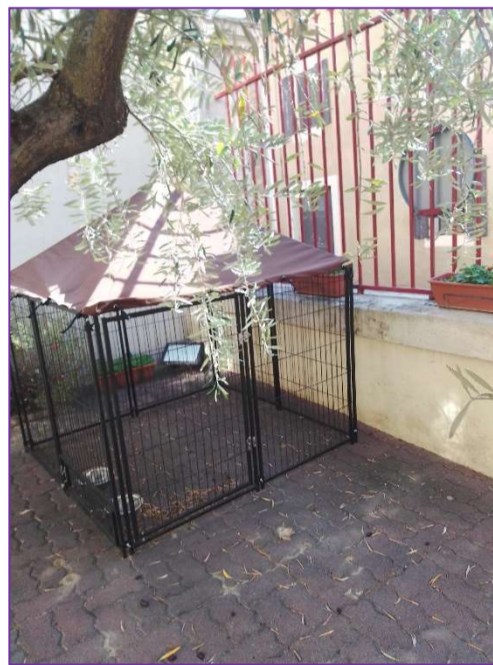
La propreté du village est l'affaire de tous, la commune met à votre disposition les moyens de ne pas les déjections canines dans la rue

**La présence de crottes de chiens sur la voie publique relève de l'entière responsabilité des propriétaires de chiens en laisse ou laissés en état de divagation**

L'opération « stérilisation des chats » n'a pas eu le succès escompté, sans le concours de tous (piégeage des chats errants), la prolifération des chats se poursuivra. 4 chats errants ont été stérilisés et 3 chats de particuliers.

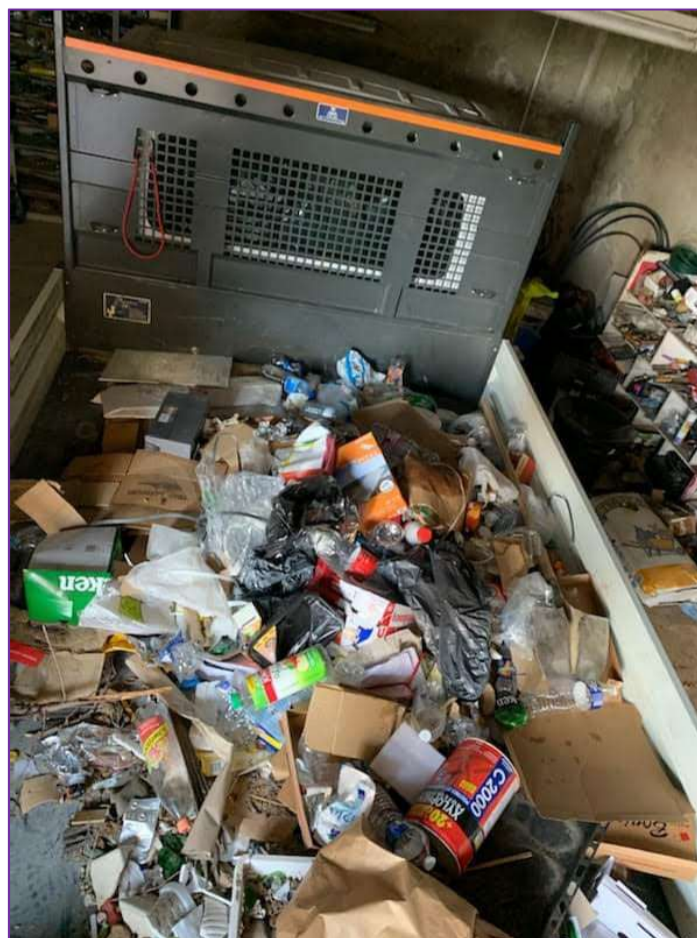


Un **petit chenil** a été installé dans la cour de la mairie pour recueillir des chiens errants dans le respect de la réglementation, en complémentarité avec la fourrière/refuge de la communauté de communes qui devrait ouvrir durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2022. Merci de ne pas laisser divaguer vos chiens, ils pourraient se retrouver en fourrière et vous devrez vous acquitter d'une contribution financière pour le récupérer.



Petit chenil

Des marges de progression sont à développer pour le respect des consignes d'utilisation des bacs à ordures ménagères, des colonnes de tri sélectif, des **containers à cartons**

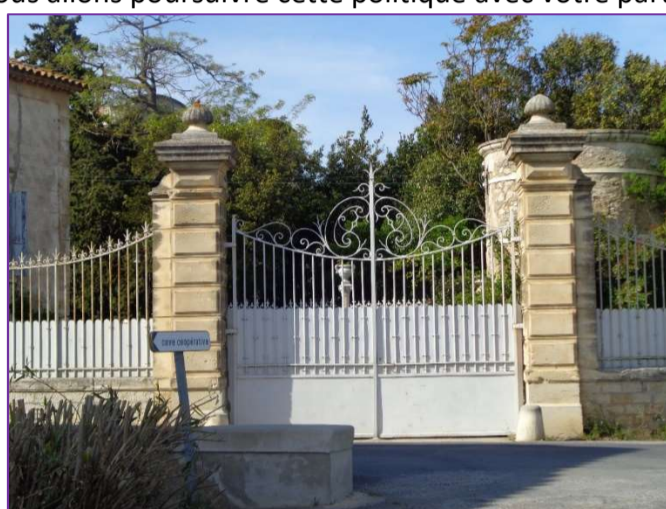


Dans le container à cartons...on ne dépose que du carton !

Nous démarrons une campagne de repositionnement des containers à ordures ménagères, en effet depuis le passage à 2 tournées hebdomadaires au lieu de 3, des nuisances olfactives sont apparues dans le cœur du village. Nous allons poursuivre ce repositionnement avec votre concours.



**Stationnement** : des places de parking ont commencé à être tracées sur des Fauvettes, puis rue du 19 mars et dans les lieux où le stationnement rend la circulation gênante. Nous allons poursuivre cette politique avec votre participation.



Suite à une rencontre avec la cave coopérative nous avons installé un panneau pour indiquer la direction de la cave pour éviter un passage trop important des camions dans le village. Cette réflexion sera poursuivie avec vos propositions.

**-communication** : mise à disposition de l'application Panneau pocket, il vous suffit de la télécharger sur votre téléphone pour disposer en direct de toutes les informations municipales ou alertes (pour tout renseignement s'adresser à la mairie). Téléchargement gratuit en 4 clics (dépliant en mairie)

### CEREMONIES ET VIE CITOYENNE

➤ **7 février 2021**

#### **Hommage à Samuel PATY**

Les Conseillers municipaux, comme nombreux d'entre vous, ont été révoltés par l'assassinat le 15/10/2020, de Samuel Paty, professeur d'histoire, dans l'exercice de son métier, qui vise à développer l'esprit critique des élèves. Nous avons ainsi souhaité que le nom de Samuel Paty ne soit pas oublié. En son hommage, et en celui de tous les enseignants qui veillent à l'éducation de nos enfants, nous avons apposé une plaque sur le mur de l'école. Une seule phrase pour ne jamais oublier l'une des fondements premiers de notre République, la liberté d'expression.



La cérémonie s'est tenue en cercle restreint du fait du Covid. Merci à M.Tribillac pour son aide pour le montage de la plaque.



Plaque en hommage à Samuel Paty

Tous nos remerciements à Jenna pour ses qualités d'artiste peintre et pour avoir décoré bénévolement l'abri bus du pont, embellissant ainsi notre cadre de vie à tous.



Jenna et sa famille



Abri bus du pont

**-Vaccination contre le COVID 19 :** la CCRLCM a organisé à Argens 2 séances de vaccination les 17/4 et 29/5 : 231 personnes ont pu bénéficier d'une 1<sup>ere</sup> dose et un nombre approchant de personnes ont reçu la 2<sup>e</sup> dose. Cette vaccination de proximité a été appréciée par les bénéficiaires. Merci aux soignants d'avoir répondu présents et aux bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de ces 2 journées.

- **Cérémonie du 19 mars, commémorant le cessez feu de la guerre d'Algérie en 1962, dépôt de bouquets sur la tombe de Georges Delfau par les anciens combattants dont Norbert Rivière**



19 mars

- **Cérémonie du 8 mai, commémorant la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale de 1939-1945**

2 porte drapeau porteront alternativement le drapeau des anciens combattants,

Il n'est pas nécessaire d'être ancien combattant pour porter le drapeau, il n'existe pas de réglementation fixant la liste des personnes qui peuvent porter l'emblème national, il s'agit de remplir les conditions suivantes :

- vouloir participer au devoir de mémoire
- être en capacité de porter le drapeau (2.7kg)
- porter une tenue vestimentaire irréprochable

**Des volontaires peuvent se manifester en mairie s'ils souhaitent porter l'emblème national lors des cérémonies.**



8 mai

➤ **Cérémonie du 14 juillet, fête nationale**



14 juillet



La cérémonie s'est tenue le midi, la population était invitée le soir pour une soirée festive : un magicien a animé l'apéritif et le début de soirée, le repas salade/saucisse, avec nos remerciements pour les grilladins, et la soirée dansante pour finir cette agréable soirée.



Magicien



Animation



Grillade Saucisse



Buffet salades

Merci aussi à l'équipe féminine du Conseil municipal pour la gestion du buffet, sans oublier Emmanuelle pour ses bonnes crêpes appréciées de tous...pas seulement des petits.

➤ **Les bouchons solidaires**



L'association « Bouchon 11 » est une association d'intérêt général qui collecte tous les bouchons, plastique ou liège. Elle assure le ramassage, le tri, le stockage, afin de les vendre pour obtenir des fonds, afin d'améliorer la vie de personnes en situation de handicap : achat de tablette, loupe, aménagement de véhicules pour le transport, aide à l'achat d'un fauteuil roulant...A Roubia les bouchons sont récoltés à l'école, à la mairie et par Gilberte Barthes.

La collecte a lieu toute l'année, merci pour le dépôt de vos bouchons pour cette juste cause.

➤ **60 brioches vendues au profit de l'AFDAIM**



**Nos remerciements à Sylvie qui a géré la vente des brioches.**

**Des brioches ont été offertes aux enfants des écoles, du périscolaire et aux Cigalous.**

**Merci à tous pour votre générosité, l'achat de la brioche permettra de :**

- => Financer l'action sociale de l'association et participer au développement de ses établissements
- => Développer l'accès aux activités culturelles, artistiques et sportives des personnes accueillies et participer à l'organisation de leurs loisirs et vacances
- => Financer le poste de soutien aux familles et aux droits des usagers

➤ **Visite des élus de la Communauté des communes dans le cadre de l'élaboration du SCOT au Moulin à huile de la Restanque**



**Les élus ont été très intéressés par les explications de Magali et Laurent REYNES**